

0690037R
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LA MARTINIÈRE DIDEROT
18 PLACE GABRIEL RAMBAUD
69283 LYON CEDEX 01
Tel : 0437408737

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 21/09/2020

Réuni le : 29/09/2020

Sous la présidence de : Karine Natale

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2020

Numéro de la DBM : 10

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le CA valide la DBM n°10

Prélèvement sur fonds propres

i.20 000.00€ ALO-Coronavirus dans le cadre des protocoles sanitaires

ii.20 000.00€ ALO Entretien maintenance des bâtiments

iii.15 000.00€ SRH maintenance du matériel vieillissant du SRH

iv.9434.40€ DBM sur provision créances CEC. Ces créances sont irrécouvrables compte-tenu des délais de prescriptions

v.2970.57 DBM pour solde contrats aidés. Ces créances sont irrécouvrables compte-tenu des délais de prescriptions

Ouverture sur ressources nouvelles pour vote :

i.1 500.00€ projet 0VIA suite convention

ii.1 760.00€ 0SPECTACLE suite vente costumes Grain de Tailles

iii.400.00€ 0SPECTACLE suite vente costumes Galapiat

iv.500.00€ convention AurHAIp

Virement AP vers OPC pour achats de 3 systèmes didactiques de régulation pour un montant de 7 974.22€ de AP
04CIRA vers OPC CIRA

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0